



MA (Master of Arts) à 90 crédits

Spécifications pour la linguistique allemande

Généralités concernant le choix de domaines pour le MA

Le MA à 90 crédits comporte 5 modules et un mémoire. Le *Règlement d'études* de la Faculté prescrit qu'au moins trois modules ainsi que le mémoire doivent être effectués au Département de langue et littérature allemandes. Les modules 4 et 5 peuvent, par contre, être choisis dans une autre discipline. Parmi les domaines – linguistique, littérature moderne, littérature médiévale – on peut choisir un seul ou en combiner deux, voire trois. Un domaine constituera le domaine principal. On le choisit pour MA1 et MA2 ainsi que pour le mémoire.

La numérotation des modules n'indique pas de chronologie. Pour le module MA5, il existe une option spéciale, à savoir *Option Cité – Stage*.

Conseil pour des modules dans d'autres disciplines : si vous choisissez la linguistique comme domaine principal, il peut être judicieux, pour établir un programme cohérent, de choisir des modules dans une discipline voisine, en *Français langue étrangère* ou *Linguistique générale* par exemple.

Conditions générales

Tous les modules doivent être réussis (note minimale : 4).

Les travaux pour les **attestations** ne sont pas notés. Si l'enseignant-e les juge insuffisants, il ou elle peut les refuser définitivement ou demander une version revue ou un complément.

Toutes les **évaluations** entraînent une note, attribuée par l'enseignant-e et un-e juré-e.

Types d'enseignement

Cours (CR)

Ce type d'enseignement est destiné à donner une vue d'ensemble d'un champ d'études relativement vaste en linguistique allemande. Il veut avant tout transmettre des connaissances. Une série des cours permet ainsi (notamment à celles et ceux qui choisissent la linguistique comme domaine principal) de se faire une idée de diverses sous-disciplines, perspectives et approches en linguistique. Les cours donnent lieu à une attestation de présence. Ils se prêtent également à fournir des connaissances globales autour d'un sujet plus précis choisi pour une évaluation. Pour une évaluation ou attestation, un séminaire de préparation ou un colloque en lien avec le cours doit être suivi. Les conditions exactes pour les attestations et évaluations sont spécifiées au début.

Séminaires (SE)

Les séminaires sont le lieu de travail commun. Les étudiant-es doivent y contribuer activement, préparer des lectures, faire des présentations, des comptes rendus, etc. Dans les séminaires, on préparera les travaux pour les attestations ou les évaluations ou obtiendra une attestation de présence. Les conditions exactes peuvent varier d'un séminaire à l'autre et sont spécifiées au début de chaque séminaire.

Pour celles et ceux qui n'y participent que pour élargir leurs connaissances et compétences (sans souhaiter d'attestation), des conditions de participation atténuées sont envisageables.

Cours-séminaires (CS)

Les CS sont censés combiner les modes d'enseignement des CR et des SE. Les conditions exactes pour les attestations et évaluations sont spécifiées au début de chaque CS.

Colloque linguistique (CL)

Le colloque est destiné à encadrer les travaux personnels des participant-es et offre l'occasion d'échanges et de discussions. Il aborde également la question de savoir si et comment utiliser les intelligences artificielles. Une participation au moins ponctuelle au colloque est obligatoire pour toutes celles et tous ceux qui rédigent un travail écrit (petit-mémoire, mémoire, évaluation notée). Au cours du colloque, il faut présenter une analyse exemplaire qui donne un aperçu du matériel utilisé et des méthodes d'analyse.

Types d'attestation

On distingue deux types d'attestations :

- attestations de séminaire demandées dans le plan d'études pour différents modules – elles sont à déposer au Service des examens et au Secrétariat du Département.
- attestations de présence documentant les enseignements suivis par l'étudiant-e – elles sont à déposer au Secrétariat du Département.

L'étudiant-e gardera une copie de tout type d'attestation.

Aide-mémoire

Nous tenons à votre disposition un aide-mémoire (*Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten*) expliquant la rédaction des textes linguistiques :

https://www.unige.ch/lettres/alman/application/files/6517/2044/0165/Leitfaden_linguistische_Arbeiten_2024.pdf

MA1**Linguistique allemande**

12 crédits

Description	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir et élargir les connaissances en linguistique allemande. • Améliorer sa capacité à s'orienter parmi les méthodes d'analyse et de recherche propres au domaine concerné. • Développer la lecture critique. • Préparer et présenter un sujet à un public.
Enseignement(s)	1h/semestre de CR (à défaut, 2h/semestre de CS ou de SE, avec l'accord de l'enseignant-e). 2h/semestre de SE.
Attestation	Présentation orale dans le cadre du SE (30 min. au maximum), accompagnée d'un dossier écrit (un exemplier) destiné aux participant-es (2-3 pages au maximum, y compris la bibliographie).
Évaluation	Examen écrit (6 heures) portant sur le CR / CS / SE non choisi pour l'attestation et sur des lectures personnelles (2 livres et 6 articles / un livre et 10 articles / 14 articles). L'utilisation des documents étudiés est admise.
Remarque(s)	Veiller à vous inscrire. L'examen n'est pas anonymisé.
Délais et dates	La littérature de l'examen écrit est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 4 semaines avant le début de la session d'examens.

MA2**Linguistique allemande**

12 crédits

Description	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir et élargir les connaissances en linguistique allemande. • Prendre connaissance de l'état de la recherche concernant un sujet spécifique, identifier des questions ouvertes. • Mener une recherche personnelle.
Enseignement(s)	1h/semestre de CR ou 2h/semestre de SE ou de CS. 2h/semestre de SE ou de CS. 1h/semestre de CL (colloque linguistique).
Attestation	Travail écrit dans le cadre du SE d'environ 15 pages (30'000 signes, sans page de titre, table des matières, bibliographie, annexes). Se référer au document <i>Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten</i> : https://www.unige.ch/lettres/alman/application/files/6517/2044/0165/Leitfaden_linguistische_Arbeiten_2024.pdf
Évaluation	Examen oral (environ 30 min., avec 60 min. de prép.) portant sur la partie de l'enseignement non choisi pour l'attestation et sur des lectures personnelles (2 livres et 6 articles / un livre et 10 articles / 14 articles). L'utilisation des documents étudiés est admise.
Remarque(s)	Veiller à vous inscrire.
Délais et dates	La version définitive du travail écrit est à déposer 2 semaines avant le début de la session d'examens au Secrétariat du Département. Elle est accompagnée d'une version électronique. La littérature de l'examen oral est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 4 semaines avant le début de la session d'examens.

MA3-5**Linguistique allemande**

12 crédits

Description	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir et élargir les connaissances en linguistique allemande. • Perfectionner sa capacité à s'orienter parmi les méthodes d'analyse et de recherche propres au domaine concerné. • Mener des recherches personnelles. • Préparer et présenter des sujets à un public.
Enseignement(s)	2x 2h/semestre de CR ou de CL ou de SE ou de CS.

Attestation	Présentation orale dans le cadre du CS / SE / CR + CL (30 min. au maximum), accompagnée d'un dossier écrit (un exemplier) destiné aux participant-es (2-3 pages au maximum, y compris la bibliographie).
Évaluation	Travail écrit de 15-20 pages rédigé en allemand (30'000-40'000 signes, sans page de titre, table des matières, bibliographie, annexes), dans le cadre du CS / SE / CR + CL non choisi pour l'attestation. Se référer au document <i>Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten</i> : https://www.unige.ch/lettres/alman/application/files/6517/2044/0165/Leitfaden_linguistische_Arbeiten_2024.pdf Participation ponctuelle au colloque linguistique.
Remarque(s)	Veiller à vous inscrire.
Délais et dates	Le sujet du travail écrit est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 8 semaines avant le début de la session d'examens. La version définitive du travail écrit est à déposer en 2 exemplaires imprimés (accompagnée d'une version électronique) 2 semaines avant le début de la session d'examens au Secrétariat du Département.

MA5 Option Cité – Stage

12 crédits

Description	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des expériences dans le monde du travail. • Rédiger un rapport d'activité. <p>L'étudiant-e prendra contact avec l'un-e des responsables du programme de l'« option cité » pour définir les conditions de son stage (environ 8 semaines) ainsi que celles du travail écrit qui sera évalué. L'étudiant-e pourra soit profiter des stages offerts dans le cadre du programme (dans la mesure où une telle offre existe), soit proposer un projet personnel. Ce projet devra dans tous les cas avoir un lien avec la langue allemande.</p>
Enseignement(s)	/
Attestation	/
Évaluation	Le travail sera évalué conjointement par un membre de l'institution dans laquelle s'effectuera le stage et par l'enseignant-e responsable. Les conditions exactes de l'évaluation seront définies au cas par cas. Le travail devra toutefois comprendre une partie rédactionnelle (rapport de stage, dossier, article publié ou autre type de rédaction).
Remarque(s)	<p>L'offre officielle pour des stages dans le domaine de la linguistique allemande étant relativement restreinte, l'étudiant-e doit, en général, chercher à établir des contacts et trouver une institution d'accueil.</p> <p>Ce type de module demande une grande autonomie de la part de l'étudiant-e.</p> <p>Veiller à vous inscrire.</p>

Mémoire Linguistique allemande

30 crédits

Description	<p>Le mémoire est un travail de recherche de 60 à 80 pages environ (environ 120'000- 160'000 signes, sans page de titre, table des matières, bibliographie, annexes) effectué dans le domaine choisi en MA1 et MA2 et rédigé en allemand.</p> <p>Ce travail doit répondre aux normes propres à la linguistique (<i>Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten</i>) : https://www.unige.ch/lettres/alman/application/files/6517/2044/0165/Leitfaden_linguistische_Arbeiten_2024.pdf</p>
Enseignement(s)	L'étudiant-e profitera au maximum de l'encadrement que le Département lui offre pour satisfaire aux exigences linguistiques et scientifiques de la discipline. Le cas échéant, l'étudiant-e se fait conseiller par les enseignant-es des travaux pratiques pour améliorer son niveau de langue.
Évaluation	<p>Mémoire (voir supra).</p> <p>Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes (en allemand), dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.</p>

	Participation au colloque linguistique.
Remarque(s)	Les sujets des mémoires émanent souvent d'un (voire de plusieurs) enseignement(s) suivi(s) préalablement. L'expérience montre qu'ils peuvent changer sensiblement au cours du travail. Il est indiqué de présenter régulièrement les réflexions et résultats intermédiaires aux enseignant-es. Veiller à vous inscrire.
Délais et dates	Le sujet du mémoire est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 12 semaines avant le début de la session d'examens. La version définitive du mémoire est à déposer en 2 exemplaires imprimés (accompagnée d'une version électronique) 2 semaines avant le début de la session d'examens au Secrétariat du Département. La soutenance a lieu, en général, pendant une session d'examens.